



Accueil > Vous informer

> « Nous portons ce projet depuis plus de deux ans », Dr William Joubert, président de l'UNPS

**interview**

## « Nous portons ce projet depuis plus de deux ans », Dr William Joubert, président de l'UNPS

Publié le 7 novembre 2022



[Accès aux soins](#)

Dispositif ESCAP, rencontres ministérielles, Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, 49-3... Rencontre avec le président de l'Union Nationale des Professionnels de Santé.

*La Médicale : Depuis la rentrée, vous avez eu plusieurs rendez-vous avec les cabinets*



---

notre proposition phare qui est celle des ESCAP et à laquelle nous sommes très attachés. Nous considérons que c'est une mesure efficace à court terme pour répondre aux inégalités d'accès aux soins sur le territoire français.

### *Que sont les ESCAP ?*

**Dr William Joubert** Les Équipes de Soins Coordonnées Avec le Patient, c'est un projet que nous portons depuis plus de deux ans. Il s'agit d'une coordination potentiellement ouverte pour tous les patients complexes, et qui inclurait tous les professionnels de santé concernés, quelle que soit leur forme d'exercice, en cabinet libéral ou en établissement.

### *Concrètement, comment ce dispositif fonctionnerait-il ?*

**Dr William Joubert** Évidemment, la coordination des professionnels de santé n'est pas nécessaire pour tous les patients, mais la majorité de ceux qui en ont besoin n'ont, aujourd'hui, pas de coordination possible ou existante. Prenons l'exemple d'un patient diabétique, déjà suivi par son médecin traitant, un infirmier, un pharmacien et un diabétologue... Si ce patient subit une aggravation, comme un accident ischémique ou cutané, cela devient plus complexe et tous les professionnels qui devront s'occuper de lui vont y passer du temps. C'est là que l'ESCAP intervient : après avoir formulé son accord, le patient entre dans une prise en charge coordonnée avec l'ensemble des différents professionnels de santé qu'il choisit.

### *Et si ce patient n'a pas de médecin traitant ?*

**Dr William Joubert** Le point d'entrée dans cette équipe de soins coordonnée ne passe pas par le seul médecin traitant, mais par le professionnel de santé le plus proche du patient : une infirmière, un pharmacien, un spécialiste... A noter qu'un médecin est nécessairement intégré à l'équipe.

### *Quelle a été la réponse des ministères ?*

**Dr William Joubert** Nous sommes sortis déçus de notre rencontre avec Agnès Firmin-Le Bodo\*. Elle n'avait pas l'air très intéressée par l'initiative et semblait plutôt la voir comme une forme de concurrence avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) notamment. Alors que ces deux dispositifs ne sont pas au même niveau. Les CPTS ne font pas le soin, elles l'organisent et ont besoin d'effecteurs soignants et de davantage de réponses immédiates. C'est ce que nous proposons.

essayer de répondre à la désertification médicale. Nous allons prochainement rencontrer aussi l'association des Départements de France.

### *Le recours au 49-3 pour faire adopter le PLFSS vous laisse-t-il encore une marge de manœuvre pour vous faire entendre du gouvernement ?*

**Dr William Joubert** C'est la première fois que nous avons à gérer un 49-3 sur un PLFSS. Il sera peut-être possible que le texte évolue après les échanges avec les sénateurs.

### *Sur quels autres dossiers travaillez-vous ?*

**Dr William Joubert** De nombreux groupes de travail se réunissent régulièrement sur différents sujets intéressant les professionnels de santé libéraux : l'Europe, le numérique, la protection sociale, la formation, la prévention, l'organisation du système de soins... Sur chacun de ces sujets, des positions sont validées en Assemblée plénière. Les tous derniers dossiers traités sont relatifs à la certification périodique applicable aux professions à Ordre et à un projet de grille de santé publique.

\* Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé

*Propos recueillis par François Petty*

*Crédit photo : SML*

Suivez-nous !



Recevez notre newsletter bimestrielle

Des contenus originaux sur le secteur de la santé directement dans votre boîte mail

Recevoir la newsletter

